



# RETRAIT !

## Tous en grève le 31 mars !



**Le 9 mars nous étions 500 000 manifestants à travers plus de 200 rassemblements pour exiger le retrait du projet de loi « travail ».**

**Comme l'indiquait Jean-Claude Mailly, c'est plus que les premières mobilisations contre le CPE.**



Le rejet du projet est massif dans le pays et quoi qu'en disent les représentants du patronat, le code du travail n'est pas responsable du chômage. Faciliter les licenciements ne peut provoquer qu'un seul résultat : davantage de licenciements.

Le report du projet de loi est un premier recul mais ce qu'il faut c'est son

retrait pur et simple. En effet, le cœur de ce projet de loi, c'est l'inversion de la hiérarchie des normes : tout serait défini au niveau de l'entreprise, là où le rapport de force est le plus défavorable au salarié. Toutes les garanties collectives seraient ainsi menacées.

Prenons un exemple : l'article L. 3121-43 du projet de loi prévoit que le temps de travail pourra être modifié via un accord d'entreprise. À Orange

nous nous battons, notamment dans la négociation sur la digitalisation, pour que celle-ci ne se traduise pas par une dérégulation totale du temps de travail. La référence à la loi est un point d'appui qui disparaîtrait si le code du travail n'était plus contraignant.

C'est pourquoi, nous ne saurions nous contenter d'amendements. Ce projet n'est pas négociable, il doit être retiré !

**La Fédération FOCom appelle tous les personnels, contractuels et fonctionnaires, à se mobiliser le 31 mars par la grève interprofessionnelle et les manifestations à l'appel de FO, CGT, SUD, FSU, UNEF, UNL, FDL pour le retrait du projet de loi travail !**